



Le pouvoir d'achat des ménages en 2018

pris en otage entre les projections de l'Insee et la propagande du gouvernement

Le ministère de l'Economie met en ligne un « simulateur » pour calculer le « gain de pouvoir d'achat » dû aux allègements de cotisations sociales. Censé rassurer les salariés, ce simulateur est en fait un outil de propagande pour conforter les choix du gouvernement.

Les résultats donnés par le « simulateur » sont contestables. Outre le fait qu'ils ne tiennent pas compte des conséquences sur le long terme des mesures annoncées, ils négligent aussi l'impact direct, immédiat de ces mesures.

Parallèlement à la mise en place de ce simulateur, un couac s'est produit entre l'Insee et le ministère de l'économie. Selon le gouvernement, les mesures annoncées vont réduire les prélèvements sur les ménages de 10 milliards d'euros, alors que l'Insee évoque dans sa dernière *Note de conjoncture* une hausse de 4,5 milliards ¹.

Une dérive préoccupante vis-à-vis du service public

Ce couac a donné lieu à un fait rare : le ministère de l'Economie a critiqué publiquement l'Insee, le service statistique public, dont la qualité est reconnue à travers le monde. Pour sa part, l'Insee a défendu sa position à travers un communiqué.

Pour rappel, dans sa dernière *Note de conjoncture* l'Insee souligne : « *Début 2018, le pouvoir d'achat marquerait le pas sous l'effet de l'inflation et du calendrier fiscal.* »

Le ministère de l'Economie conteste officiellement cette affirmation et rappelle qu'il faut voir les mesures sur l'ensemble de l'année, de nombreuses compensations (notamment sur les baisses de cotisations salariales) étant attendues à partir de septembre. D'après le gouvernement, les calculs de l'Insee sont réalisés à consommation équivalente et n'intègrent pas certaines mesures comme la prime d'activité, la revalorisation du mode de garde et l'augmentation du minimum vieillesse.

Face aux critiques du gouvernement, l'Insee publie un communiqué pour « préciser les choses » : « *L'analyse conduite par l'Insee dans sa Note de conjoncture, et le montant de 4,5 milliards d'euros repris dans les médias, appellent des précisions (...) La rédaction du passage concerné pouvait prêter à ambiguïté (...) les mesures en prélèvements obligatoires ainsi recensés auraient une contribution de - 0,3 point à l'évolution du pouvoir d'achat en moyenne annuelle en 2018, avec des effets contrastés entre la première et la seconde moitié de l'année.* »

Pour « lever toute ambiguïté », l'Insee précise : « *il convient de rappeler que si par exemple la consommation de tabac baisse du fait de la hausse de son prix, les recettes fiscales en seront réduites d'autant. Mais l'effet estimé sur l'inflation et donc sur le pouvoir d'achat des ménages ne tient pas compte de cette évolution de la consommation dans la mesure où les indices de prix sont toujours calculés selon la structure de consommation de l'année précédente.* »

¹ Voir « Conjoncture économique : A quand de vraies bonnes nouvelles pour les travailleurs ? », Fiche-argumentaire du Pôle économique, 20/12/2017.

Au-delà de querelle de méthode, il faut rappeler que les projections de l'Insee, de même que celles du gouvernement, pourraient être confirmées ou infirmées dans les faits, ce qui est habituel pour ce genre d'exercice. Il n'en reste pas moins que la critique formulée par le gouvernement à l'endroit du service statistique public pose la question de l'indépendance des services publics et de leurs agents vis-à-vis du pouvoir en place. Incontestablement, il y a là une dérive pour le moins préoccupante.

Le « simulateur de Bercy » : un instrument de propagande politique ?

Le simulateur de Bercy vise à démontrer que les mesures annoncées par le gouvernement permettraient d'améliorer le pouvoir d'achat des Français.

Nous ne reviendrons pas ici sur les conséquences indirectes et sur le long terme de la baisse des cotisations et leurs corolaires, la diminution des recettes de la Sécurité sociale et des caisses de l'Etat ². Nous soulignons ici que le simulateur de Bercy passe sous silence l'impact fiscal de ces mesures.

Pour vérifier l'impact réel des mesures annoncées par le gouvernement, certains ont fait des calculs, par exemple pour un célibataire gagnant 4.000 euros bruts par mois ³.

Pour un tel cas, en année pleine, c'est-à-dire à partir de 2019, le simulateur de l'Insee indique un gain de 59 euros par mois, soit 708 euros par an. Ce chiffre traduit l'impact qu'auront sur la fiche de paie les allègements de cotisations octroyés en compensation de la hausse de CSG.

Mais pour évaluer l'impact réel sur le pouvoir d'achat, il faut aller plus loin. En effet, les allègements de cotisations vont accroître le salaire net, donc le salaire imposable... et par conséquent l'impôt dû par le salarié. Ce surplus de fiscalité amputera *in fine* le gain de pouvoir d'achat.

Ainsi, le salarié célibataire gagnant 4.000 euros par mois économisera bien 59 euros sur sa fiche de paie. Mais il devra en contrepartie régler un complément d'impôt de 16 euros par mois. Le gain réel de pouvoir d'achat ne sera donc pas ici de 59 euros par mois, mais de 43 euros.

Le vrai facteur de gain de pouvoir d'achat ? : hausse des salaires et des minima sociaux

Améliorer le pouvoir d'achat des salariés en réduisant les cotisations sociales est une amélioration en trompe l'œil ⁴.

Pour augmenter réellement le pouvoir d'achat des salariés, des privés d'emploi et des retraités, il faut augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux.

Grâce à la générosité du gouvernement actuel et de ses prédécesseurs, les profits des entreprises augmentent. Il est temps que les salaires augmentent aussi.

Le gouvernement a sa part de responsabilité. En particulier, il peut décider de donner un coup de pouce au Smic et augmenter « l'indice de traitement » dans la fonction publique. Ça sera un bon geste pour bien commencer l'année.

² Voir « Des choix franchement en faveur du capital », fiche argumentaire, Pôle économique, septembre 2017.

³ Voir : <http://fr.pressfrom.com/actualite/finance/-73123-pouvoir-d-achat-le-simulateur-de-bercy-oublie-un-parametre-important/>

⁴ Voir « Des gains de pouvoir d'achat en trompe-l'œil et une mesure qui menace notre modèle social », communiqué de la Cgt, 25 août 2017.